

magazine

Résumé du magazine ECVET numéro 34

Madame Ellen Ipenburg-Tomesen, du Ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, et membre du Groupe d'utilisateurs d'ECVET, présente le 34e numéro du Magazine ECVET. Dans le cadre de la discussion sur l'avenir d'ECVET, Mme Ipenburg-Tomesen nous livre un aperçu de son utilisation aux Pays-Bas. Les principes d'ECVET ont soutenu la mobilité et la reconnaissance / validation des acquis d'apprentissage. L'approche des Acquis de l'apprentissage est également largement utilisée dans l'enseignement hollandais de la formation professionnelle. En outre, elle souligne que les principes d'ECVET deviennent de plus en plus pertinents dans une perspective d'apprentissage sur le long terme. Les Pays-Bas ont récemment mis en place un programme national d'apprentissage tout au long de la vie et discutent actuellement d'un projet pour mieux adapter le système d'EFPP (Enseignement et Formation Professionnelle) aux besoins des apprenants. Les principes d'ECVET pourraient permettre de lutter contre l'abandon scolaire précoce : les séquences de cours et les acquis d'apprentissage pourraient simplifier la reprise des études ou montrer aux employeurs les compétences acquises même sans qualification formelle. Peu d'établissements d'enseignement professionnel tentent de fournir une documentation formelle aux étudiants qui n'ont pas terminé une qualification complète. Enfin, Mme Ipenburg-Tomesen souligne que les développements néerlandais en matière de perfectionnement, de requalification et de validation des acquis seront explorés lors du Forum Annuel ECVET 2019 qui se tiendra cette année à Rotterdam.

Le premier article du magazine donne un aperçu de la **24e réunion du Groupe d'utilisateurs d'ECVET** qui s'est tenue à Lisbonne (Portugal) les 21 et 22 mars 2019. Au cours de la réunion, les représentants du Groupe d'utilisateurs d'ECVET ont eu l'occasion de se familiariser avec

les récentes mises à jour du système portugais d'EFPP et d'étudier comment les principes d'ECVET sont utilisés pour améliorer la formation des adultes. La réunion a permis d'analyser en détail les caractéristiques du Programme Qualifica visant à améliorer les compétences des adultes et à rendre l'apprentissage tout au long de la vie plus attrayant. Les participants ont également eu la possibilité de visiter le centre de formation professionnelle Alverca, un centre Qualifica, où le Programme Qualifica est mis en œuvre en face à face et via un outil en ligne.

Le magazine présente ensuite les résultats d'une récente **étude portant sur les programmes de mobilité EFP non-Erasmus+ mis au point dans toute l'Europe**. L'étude a répertorié 139 programmes ou schémas et en a examiné 45 de manière plus approfondie. Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes : i) les programmes ciblent principalement les apprenants ou les diplômés de l'EFPP ; ii) les stages en entreprise et les environnements de travail réels constituent la forme la plus courante de mobilité professionnelle ; et iii) les programmes sont généralement financés par les autorités nationales ou régionales et dépendent parfois de fonds européens autres que Erasmus +, tels que FSE, INTERREG, EaSI. L'étude sera publiée en mai.

Le magazine présente ensuite les résultats d'une étude portant sur **l'influence et l'orientation future d'EQAVET et d'ECVET**. La recherche repose sur 80 entretiens avec des parties prenantes européennes et nationales de 26 pays, et sur des ateliers de travail auxquels des experts ECVET et EQAVET ont participé. L'étude a montré que l'ECVET avait joué un rôle essentiel pour assurer la qualité des expériences de mobilité des apprenants et avait permis à certains pays



d'élaborer une approche fondée sur les résultats de l'apprentissage. Dans quelques pays, l'ECVET a contribué à développer des filières professionnelles flexibles et à améliorer la reconnaissance des acquis formels, informels et non formels. Cependant, seuls quelques pays évaluent et certifient séparément les unités d'acquis d'apprentissage et utilisent les points de crédit du système ECVET. L'étude a également identifié cinq options pour la mise en œuvre future du ECVET.

Le 4e article présente les résultats d'une autre étude réalisée pour la DG Emploi et portant sur les **méthodes de vérification des compétences** afin de les intégrer dans un contexte d'initiatives politiques au niveau européen. L'objectif de l'étude cartographique visait à identifier les principaux types d'audits de compétences utilisés de nos jours, ainsi que les prestataires, les méthodes et les approches. L'étude portait sur seize pays européens. L'étude a identifié un certain nombre de types d'audit de compétences : i) audit de compétences pour le développement personnel (décider du bon parcours professionnel) ; ii) audit de compétences pour l'avancement scolaire (inscription à une formation continue) ; iii) audit de compétences pour l'insertion professionnelle (recherche d'un emploi), et iv) audit de compétences pour la gestion des talents en entreprise (évoluer dans un rôle professionnel).

Dans l'article suivant, le magazine présente « **Le Programme de Stage dans les Universités de Sciences Appliquées** », un modèle pilote développé par l'Université des Sciences Appliquées d'Elblag en Pologne (PWSZ Elblag), qui a mis en place des stages de six mois pour les études de premier cycle dans les grandes écoles spécialisées. Ce projet pilote visait à permettre aux étudiants d'améliorer leurs compétences professionnelles grâce à une expérience pratique. Les principes d'ECVET

ont permis d'intégrer dans le programme d'études les résultats de l'apprentissage sur le lieu de travail.

Le magazine aborde ensuite la présentation du **projet BB-VET (Boosting Business integration through joint Vocational Education and Training)**, qui a piloté une formation professionnelle d'un an reposant sur des composantes d'ECVET dans les domaines des technologies éducatives (EdTech) et de la mécatronique. Le projet a impliqué cinq partenaires de la région balte : Danemark, Allemagne, Lituanie, Pologne et Suède. Le consortium BBVET a utilisé plusieurs outils d'ECVET, tels que le protocole d'accord et le contrat d'apprentissage, ainsi que les documents Europass Mobilité.

L'article suivant présente **EQAMOB & CO**, un projet financé par Erasmus+ visant à renforcer la qualité de la mobilité d'apprentissage en entreprise pour les apprentis, les entreprises et les organisations. Le projet a permis aux entreprises exemplaires qui accueillent et envoient des apprentis en Europe d'obtenir un label reconnu. Le label vise à valoriser les investissements dans la mobilité à des fins d'apprentissage, à attester de la qualité de la formation dispensée et à créer une communauté de pratiques.

Enfin, le dernier article du 34e numéro du magazine ECVET présente le **Forum annuel ECVET 2019** qui se tiendra à Rotterdam (Pays-Bas) les 20 et 21 juin 2019. Le Forum sera axé sur « **L'utilisation des principes d'ECVET pour relier l'apprentissage et le travail sur le marché du travail de demain** ». Le Forum détaillera notamment l'utilisation pratique d'ECVET sur le marché du travail de demain. Le Forum rassemblera quelque 150 décideurs politiques et praticiens à travers l'Europe et le résumé du programme et de leurs discussions sera présenté dans le prochain numéro du Magazine ECVET.